N° 1 | 2021

Zurich PME Magazine

La meilleure protection pour votre entreprise

ZURICH®

Sommaire

Juan Beer, CEO
Les défis de la pandémie 4

Bon à savoir
Rester mobile en cas de sinistre 11

Innovation
Trois idées, trois entreprises, trois success-stories 20

Prévoyance
Le fair-play en matière de prévoyance 24

Bon à savoir
Gérer facilement sa flotte 27

Durabilité
Booster la transition énergétique 6

Sécurité des données
Prévenir la prochaine cyberattaque 8

Medical Care
La conscience juridique des médecins 12

Responsabilité civile
Drones: parés au décollage avec Zurich 14

Lésions cérébrales
Réapprendre à vivre 17

Zurich Business Insurance
Une blogueuse food qui voit grand 22

Chers entrepreneurs,

Quiconque gère, comme vous, une entreprise sait que les risques font partie de la vie. Depuis plus de 150 ans, les assurances suisses contribuent largement à leurs identification, prévention et gestion. En assurant les risques, Zurich et les assureurs privés de manière générale assument une responsabilité économique. Ils favorisent la prospérité, facilitent le commerce et renforcent la résilience de l'économie et de la société. Sans assurances, la sécurité matérielle et donc le progrès et l'innovation ne seraient pas possibles. C'est pourquoi elles ont été inventées. C'est pourquoi il existe une demande et une offre.

Zurich Suisse est un leader dans l'identification et l'assurance des risques des PME suisses. Les risques doivent être évalués en fonction de leur probabilité et de leur ampleur. Cette tâche n'est toutefois pas seulement celle de Zurich en tant qu'assureur. C'est également la vôtre, celle de votre PME, des grandes entreprises, des particuliers, des responsables politiques et de l'administration. Nous devons tous regarder vers l'avenir, peser les risques, prendre des décisions entre prudence et courage. Prendre conscience des risques n'est pas une tâche secondaire. Les catastrophes imminentes ou toujours présentes dans les mémoires font l'objet d'une grande attention. En revanche, les nouveaux risques ou les événements anciens sont souvent ignorés. C'est le grand risque dans la gestion des risques.

Le Covid-19 jette un vif éclairage sur la vulnérabilité des sociétés modernes. Les chaînes d'approvisionnement mondialisées se disloquent. Les frontières longtemps oubliées se referment soudainement. Les stocks s'épuisent et doivent être réapprovisionnés à un prix excessif. De plus en plus de particuliers et d'entreprises sont en détresse, la prospérité et le commerce sont menacés, les perspectives s'assombrissent, la perplexité et le désespoir gagnent du terrain. L'État aide autant qu'il peut avec de l'argent, mais le manque de préparation le condamne à réagir. La dette augmente, la durabilité souffre.

La force de cette pandémie oblige les personnes, les entreprises et les autorités à affiner leur conscience des risques et à approfondir le dialogue sur cette question. Les conséquences pour les générations futures soulèvent des questions. Quelles précautions devons-nous, voulons-nous et pouvons-nous nous permettre pour l'avenir? Peut-être la prévention, le stockage et les redondances ne sont-ils pas obsolètes?

La crise du coronavirus révèle aussi ce que beaucoup ignoraient, mais qui n'a jamais fait l'ombre d'un doute. Le secteur privé ne peut assurer seul les pandémies. Le monde entier connaît des dommages simultanés et de grande ampleur. Les risques ne peuvent être diversifiés ni réassurés. Cela viole un principe fondamental de l'assurance: les primes du grand nombre couvrent les dommages de quelques-uns. En cas de pandémie, tout le monde est touché en même temps.

Alors, que faire? Politique, économie, population et assurances doivent débattre en amont de la manière d'atténuer les grands risques inassurables par le seul secteur privé, comme les pandémies. Le concept de partenariats public-privé s'impose. Sur cette base, Zurich Suisse et le secteur de l'assurance ont proposé des solutions d'assurance contre les pandémies.

De tels scénarios nécessitent pour l'évaluation et l'indemnisation des sinistres une expertise, des processus automatisés et des ressources humaines capables de traiter de façon équitable et transparente une grande quantité de déclarations de sinistres en peu de temps. L'infrastructure et l'expertise des assureurs offrent des conditions optimales. Il est indispensable de contrôler et de prévenir les fausses incitations. Je suis convaincu que leur expertise fait de Zurich Suisse et de l'ensemble du secteur les partenaires naturels de la Confédération. Nous sommes prêts à prendre notre part de risque, en fonction du modèle choisi et testé dans le discours politique. Ce faisant, Zurich et le secteur de l'assurance suisse soulignent leur disposition de jouer un rôle central dans la lutte contre les pandémies à venir. Nous restons ouverts à la discussion, au cas où la Confédération reviendrait sur son refus.

> “Zurich Suisse est un leader dans l'identification et l'assurance des risques des PME suisses.”

Zurich Suisse gère depuis peu, en concertation avec le canton de Lucerne, trois centres de test à Sörenberg, Emmenbrücke et Schüpfheim. Nous fournissons toute l'infrastructure nécessaire au fonctionnement de ces centres. Des locaux au mobilier en passant par la connexion Internet. Zurich Suisse possède une longue expérience des infrastructures mobiles, notamment dans la mise en place des Help Points après les fortes grêles. Nous mettons ce savoir-faire gratuitement à la disposition des cantons et de la population.

Chers entrepreneurs, la saison chaude approche à grands pas. Avec l'augmentation de la vaccination et la forte propension de notre population à se faire tester, nous pouvons espérer avoir bientôt surmonté le pire de cette pandémie. Je vous souhaite beaucoup de persévérance dans ce sprint final et une année prospère.

Juan Beer
CEO de Zurich Suisse

Booster la transition énergétique

H2 Energy AG s'est fixé un objectif ambitieux: l'entreprise entend révolutionner le marché de la mobilité suisse dans les trois à cinq prochaines années. Elle a trouvé en Zurich le partenaire idéal.

Dominik Buholzer Ruben Sprich

Rolf Huber, fondateur de H2 Energy, (à droite) et Michael Zingg, de Zurich, faisant le plein du SUV à pile à combustible Hyundai Nexo.

> L'hydrogène a le potentiel pour devenir un carburant d'avenir.

«Il ne s'agit pas d'opposer deux technologies», explique Rolf Huber. «Je suis convaincu que la transition énergétique ne réussira pas sans hydrogène», souligne le fondateur de H2 Energy. «Il faut se féliciter du nombre croissant de véhicules électriques», indique-t-il. Mais cela ne suffit pas: «Nous ne pouvons pas remplacer entièrement la part des énergies fossiles par de l'électricité stockée dans des batteries. À l'heure actuelle, les énergies fossiles couvrent environ 80 pour cent de nos besoins. L'hydrogène est un complément idéal.»

H2 Energy AG a été fondée à Zurich en 2014. D'ici à 2025, l'entreprise entend faire circuler quelque 1'600 camions à hydrogène (H_2) en Suisse et bâtir un réseau complet de 50 stations d'avitaillement. Dans cette optique, H2 Energy a déjà franchi avec succès une première étape importante: les 50 premiers poids-lourds H2 sillonnent les routes depuis l'automne dernier.

Dans ce domaine, H2 Energy collabore avec le constructeur automobile coréen Hyundai Motor Company (HMC). Les deux sociétés sont soutenues par l'association mobilité H2, qui regroupe des entreprises comme Coop, Emmi, Migros, Shell et Agrola. Zurich est le partenaire d'assurance de H2 Energy, avec le courtier en assurance True Partners SA. Sont couverts le transport de camions de la Corée du Sud vers la Suisse et les stations d'avitaillement locales. Zurich est actuellement le seul assureur de Suisse à offrir une telle protection aux véhicules à hydrogène. Une démarche fortement liée à la stratégie de durabilité de l'entreprise. Zurich est la première compagnie d'assurance au monde à s'engager dans la campagne «Business Ambition for 1,5 °C» du Pacte mondial des Nations Unies, c'est-à-dire à tout faire pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de +1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle.

Le stockage comme atout

«La stratégie de H2 Energy s'inscrit parfaitement dans ce contexte», déclare Juan Beer, CEO de Zurich Suisse: «L'hydrogène est un carburant d'avenir qui pourrait apporter une contribution majeure à cet objectif, car il peut être stocké en grandes quantités puis utilisé plus tard. Par ailleurs, l'hydrogène est toujours l'élément de base des carburants et combustibles synthétiques durables.

La production d'hydrogène nécessite certes de l'énergie électrique, mais elle peut également être utilisée pour stocker de l'énergie. C'est ce qui fait toute sa valeur. Le bilan écologique est bon lorsque l'excès d'électricité provenant de sources d'énergie alternatives est utilisé dans la production. L'hydrogène est produit par la société Hydrospider, dont H2 Energy détient 45 pour cent des parts. Hydrospider a mis en service sa première usine de production à la centrale hydraulique de Gösgen en 2019. L'électricité est produite à 100 pour cent par la force hydraulique. Pour pouvoir ravitailler 1'600 poids lourds à l'avenir, d'autres installations de ce type sont nécessaires.

La Suisse joue un rôle pionnier

Ce projet pourrait révolutionner le marché de la mobilité. «Si la technologie s'impose pour les poids lourds et si le réseau de stations-service est en place, il n'y a qu'un pas vers les véhicules de tourisme», explique Rolf Huber. Selon lui, d'autres applications sont possibles: navires, systèmes d'alimentation de secours, remplacement des générateurs diesel, systèmes domotiques ou carburants synthétiques, par exemple pour les avions. «Les camions sont pour ainsi dire le point d'entrée vers une transition énergétique fondamentale», déclare Rolf Huber. C'est pourquoi on nous regarde à l'étranger avec intérêt. La Suisse est, en effet, à l'avant-garde des véhicules à hydrogène dans le monde.

Mais Rolf Huber ne veut pas attendre si longtemps. Il se lance déjà à l'international, avec notamment l'Allemagne en ligne de mire. Et ce n'est pas un hasard. L'Allemagne veut s'imposer comme chef de file de la technologie de l'hydrogène dans le monde et faire avancer la production industrielle.

Jusqu'à cinq gigawatts

La stratégie du gouvernement fédéral prévoit la construction d'usines de production pouvant atteindre une puissance totale de cinq gigawatts d'ici à 2030, puis des capacités d'électrolyse de dix gigawatts d'ici à 2040, soit la puissance de dix centrales nucléaires.

L'expansion vers l'Allemagne est rendue possible par la coopération de H2 Energy AG avec Trafigura. La société de négoce de matières premières néerlandaise a accepté d'investir, dans un premier temps, 62 millions de dollars, dont 20 millions d'apport en capital dans H2 Energy Holding AG pour soutenir le développement d'hydrogène vert pour les stations-service et les clients industriels. Les fonds restants iront à une joint-venture chargée d'introduire des écosystèmes verts à base d'hydrogène dans toute l'Europe et d'investir dans l'infrastructure hydrogène et les applications de piles à combustible. Rolf Huber ne risque donc pas de manquer de travail.

Prévenir la prochaine cyberattaque

Les cyberattaques se multiplient, et même la meilleure technologie ne peut empêcher cette menace, car les employés sont le plus grand facteur de risque. On peut tout de même faire quelque chose – Zurich propose un programme spécial.

Dominik Buholzer Ruben Sprich

> Plus l'alarme est donnée rapidement, mieux c'est.

Les spécialistes de la cyberassurance de Zurich: Alexander Tlili et Eve Platzer.

Alexander Tlili sait exactement comment attirer l'attention des entrepreneurs. L'expert de Zurich commence souvent ses interventions par la question suivante: «Y a-t-il quelqu'un dans cette pièce qui peut, dans son entreprise, se passer d'ordinateurs pendant une semaine?» Une question rhétorique. De nos jours, aucun entrepreneur ne peut se permettre de renoncer aux ordinateurs.

Pourtant, après une cyberattaque, cela peut prendre une bonne semaine pour restaurer le système. Beaucoup d'entrepreneurs n'en ont pas conscience. Selon une enquête récente, seulement 11 pour cent estiment que le risque est élevé qu'une cyberattaque paralyse leurs activités. Parfois, il faut même être encore plus patient. «Certains virus informatiques se réinstallent après quelques heures, même s'ils ont été supprimés», explique A. Tlili, qui a souvent affaire à des PME. Avec Eve Platzer, il fait partie de l'équipe de Zurich qui développe le concept de cyberassurance pour les entreprises et est responsable de son lancement sur le marché. La sécurité des données est un sujet épineux. Si les entreprises dépensent des sommes importantes pour mettre leurs systèmes informatiques à niveau, elles ne sont pas à l'abri d'une attaque. «La plus grande faiblesse est toujours l'employé», déclare Eve Platzer. «Beaucoup d'entreprises attachent trop peu d'importance à ce facteur. Il ne suffit pas d'investir dans la technologie.» Une enquête récente menée par gfs-zürich révèle que les employés ne sont pas suffisamment formés. Sur plus de 500 gérants interrogés, seul un tiers forme régulièrement ses employés à la cybersécurité, bien qu'un quart des personnes interrogées aient déjà été victimes d'une cyberattaque. «De nombreuses PME manquent de temps et d'argent pour approfondir cette question», explique Eve Platzer.

Tout est dans la pratique

C'est ici qu'intervient Zurich Suisse: le premier assureur suisse propose non seulement aux entreprises une solution d'assurance spéciale, mais s'engage également dans la prévention. Outre les conseils, l'offre comprendra donc à l'avenir la formation des employés. Ce programme baptisé «Training sur la sécurité cyber» se compose de six vidéos didactiques et de six modules

d'apprentissage associés à quelques questions. Zurich Suisse coopère dans ce cadre avec la société de renommée internationale SoSafe.

Des risques accrus par le télétravail

Il faut impérativement sensibiliser les employés, car les risques ont augmenté en raison de la progression du télétravail pendant la crise du coronavirus. En plus des e-mails et du téléphone, les PME communiquent le plus souvent via des canaux privés tels que WhatsApp ou d'autres services de messagerie. Avec le confinement, les outils de conférence en ligne ont gagné en importance: selon la Confédération, la part des réunions virtuelles est passée de 9 à 20 pour cent.

D'après Alexander Tlili, de nombreuses entreprises ont été prises au dépourvu. «Elles ont dû soudainement passer au télétravail sans y être préparées – pas même d'un point de vue technique», déclare-t-il. L'absence de plan d'urgence dans certaines entreprises en est la preuve.

A. Tlili relève un autre problème. «Lorsque je reçois un message d'un destinataire suspect au bureau, je peux demander rapidement l'avis d'un collègue. À la maison, ce n'est pas possible. C'est pourquoi beaucoup de gens ont tendance à cliquer dessus, et voilà le virus est déjà dans le système», poursuit-il. Toutefois, la sécurité absolue n'existe pas, même avec des employés formés. Cependant, si la formation permet aux employés de réagir plus rapidement aux cas suspects, c'est déjà beaucoup. «Plus l'alarme est donnée rapidement, mieux c'est», indique l'expert. Et Eve Platzer d'ajouter: «Mieux vaut une fois de trop que pas assez, car les risques sur Internet vont encore augmenter à l'avenir.»

Astuces pour les entreprises

- Sauvegardez régulièrement vos données (back-up). La copie de sauvegarde doit être enregistrée hors ligne, c'est-à-dire sur un support externe. Important: ce support doit être déconnecté de l'ordinateur ou du réseau après le processus de sauvegarde. Sinon, en cas d'attaque par rançongiciel, il est possible que celui-ci crypte également les données stockées sur le support de sauvegarde et les rende inutilisables.
- Vous devez toujours mettre à jour les systèmes d'exploitation fixes et toutes les applications (p. ex. Adobe Reader, Adobe Flash, Oracle Java, etc.) en utilisant de préférence la fonction de mise à jour automatique.
- Utilisez une connexion VPN dans la mesure du possible. Le trafic de données sur Internet est ainsi masqué et protégé contre les intrusions. Avec un VPN, les pirates et les cybercriminels ne peuvent plus déchiffrer ces données.
- Toute entreprise peut être victime d'une cyberattaque. Les cybercriminels ont commencé à attaquer des entreprises de toutes parts. Ils ont cessé de viser des entreprises particulières.
- Segmentez le réseau (séparation des réseaux Client/Server/Domain Controller des réseaux de production, qui ont chacun leur propre administration isolée) en différentes zones de confiance, différents domaines d'applications et/ou régions.
- Respectez le principe de l'octroi des droits réduit au minimum pour les lecteurs réseau: les utilisateurs et utilisatrices doivent avoir uniquement accès aux données dont ils ont vraiment besoin.
- Pour les paiements, utilisez des appareils ayant un accès limité à Internet.
- Pour en savoir plus, consultez le site de la Confédération: melani.admin.ch

Bon à savoir!

Pièges à éviter dans les contrats d'entreprise

Un contrat d'entreprise régit les droits et les obligations de l'acheteur et de l'entrepreneur.

Carole Muller

Les contrats d'entreprise sont, comme leur nom l'indique, souvent utilisés lorsqu'il s'agit d'exécuter un ouvrage, comme l'édification d'un bâtiment ou la fabrication d'un bien mobilier. Quelques embûches guettent toutefois l'entrepreneur, d'autant plus qu'il doit souvent engager des frais. Il est recommandé de confier la rédaction ou la vérification des contrats à un spécialiste. Carole Muller, MLaw du Service juridique (Orion Legal Services) d'Orion Assurance de Protection Juridique SA, vous conseille:

Pour les grosses commandes, renseignez-vous sur l'acheteur

En cas de travaux coûteux, renseignez-vous soigneusement sur le client ou l'acheteur et, si nécessaire, demandez une garantie (acompte) avant de commencer les travaux.

Que faire si l'acheteur ne paie pas?

Si l'acheteur ne règle pas la facture conformément au contrat, vous pouvez sous certaines conditions inscrire une hypothèque légale des artisans et entrepreneurs, qui vous donne un gage sur la propriété sur laquelle vous avez effectué vos travaux.

Que faire si l'acheteur fait valoir la garantie pour les défauts?

En tant qu'entrepreneur, examinez attentivement la réclamation: y a-t-il une garantie pour les défauts? L'acheteur a-t-il fait valoir la garantie pendant la période de garantie applicable? La réclamation est-elle formellement conforme aux exigences légales? La réclamation indique-t-elle clairement que l'acheteur considère que le travail n'est pas conforme au contrat et veut vous en tenir responsable en tant qu'entrepreneur? En outre, la réclamation doit être rédigée de sorte que vous puissiez évaluer sur quels points et dans quelle mesure l'ouvrage est prétendument défectueux. Si l'une de ces conditions préalables n'est pas remplie, vous pouvez rejeter la réclamation.

Nouveaux services juridiques

En tant que client d'entreprise Orion PRO, vous bénéficiez des services juridiques attrayants d'Orion Legal Services, tels que la révision ou la rédaction des contrats, à des conditions optimales. Nous vous soutenons dans différents domaines juridiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur **orion.ch**

Rester mobile même en cas de sinistre

Pour une PME, ne pas pouvoir livrer ses clients parce qu'une voiture a eu un accident peut avoir de graves conséquences. Avec Zurich, vous retrouvez tout de suite votre mobilité.

En cas de sinistre, nous nous occupons de tout. Un expert automobile de Zurich examine immédiatement le véhicule endommagé sur place dans l'un de nos 28 Zurich Help Points et établit l'expertise appropriée. Autour d'un café, il discute avec vous des prochaines étapes du traitement des sinistres et organise la réparation à votre demande. Étant donné que nos 250 garages partenaires sont hautement qualifiés, nous vous offrons une garantie à vie sur les réparations et nous assurons que la garantie fabricant n'est en aucune façon affectée.

Votre mobilité est également garantie: nous vous proposons un véhicule de remplacement gratuit pour que vous puissiez vous déplacer même sans votre véhicule. Dès que les réparations sont terminées, vous êtes averti par téléphone, SMS ou e-mail et vous récupérez votre véhicule en parfait état après une vérification conjointe.

La conscience juridique des médecins

Zurich Suisse est l'interlocutrice des médecins et hôpitaux de Suisse pour les questions de responsabilité civile. Elle contribue en outre à améliorer la qualité des prestations médicales, en misant sur un système unique.

Dominik Buholzer Ruben Sprich

Claudia Wyss, Responsable Medical Claims

Mieux vaut prévenir que guérir. Les médecins et les hôpitaux le savent bien. C'est pourquoi ils souscrivent une assurance responsabilité civile et s'arment ainsi contre les éventuelles réclamations légales de leurs clients, les patients.

Zurich Suisse est l'un des leaders du secteur dans ce domaine: un grand nombre de médecins et de grands hôpitaux comptent sur ses services, et ce n'est pas un hasard. Il y a plusieurs raisons à cela:

- Zurich Suisse dispose d'un centre de compétences composé de 13 experts, qui s'occupent exclusivement des questions de responsabilité civile des hôpitaux et des médecins. Tous les employés sont des professionnels de l'assurance qui possèdent une longue expérience dans ce domaine ou sont des juristes expérimentés, spécialistes de la responsabilité civile dans le domaine médical. Chaque client a en outre un interlocuteur direct. «C'est la seule façon d'établir une relation de confiance», confirme Claudia Wyss, responsable Medical Claims. «Cela garantit un soutien et un conseil personnalisés en cas de sinistre.»

> «Chaque client a un interlocuteur direct.»

- Les faits médicaux sont évalués par notre Medical Service une autre équipe d'experts exclusivement composée de professionnels de la santé. Zurich Medical assiste les médecins et les hôpitaux en matière juridique ou contentieuse. «Le défi consiste à distinguer les complications, c.-à-d. les évolutions indésirables d'une opération, des erreurs médicales», souligne Claudia Wyss. L'information médicale donne également lieu à des discussions récurrentes. Les médecins sont légalement tenus d'informer leurs patients de manière claire et adéquate de leur état de santé, des examens et traitements prévus, des conséquences et risques éventuels, du pronostic et des aspects financiers. En cas de litige, les règles du jeu sont claires: «Un médecin doit être en mesure de prouver qu'il a suffisamment informé ses patients. Le patient, quant à lui, doit prouver que le médecin n'a pas rempli son devoir de diligence», explique Claudia Wyss.
- Zurich Medical fournit aux médecins, hôpitaux et cliniques, non seulement des conseils juridiques, mais aussi soutien et assistance, par exemple pour de la formation ou des campagnes d'information internes.

Les hôpitaux savent à quoi s'en tenir

Le «Loss Control and Benchmarking Tool» est au cœur de l'accompagnement de Zurich en matière de gestion des risques. Il permet aux hôpitaux et aux cliniques de savoir au quotidien dans quels secteurs et à quelle fréquence apparaissent chez eux les cas de sinistres. «Loss Control» fournit en outre des indications sur la situation de l'établissement en question par rapport aux hôpitaux de référence. «On ne compare pas ici des pommes et des poires, mais juste des pommes», précise Claudia Wyss. «Et la protection des données est bien sûr prise en compte.»

«Loss Control» est devenu un outil indispensable pour l'assurance qualité des hôpitaux concernés. C'est pourquoi Zurich Suisse a déjà été récompensée pour cet outil.

Avec Zurich Medeye, l'assureur suisse entend aller encore plus loin. Ce nouvel outil d'analyse basé sur l'intelligence artificielle est conçu pour donner plus de détails aux hôpitaux sur leurs cas de sinistre pour qu'ils sachent avec précision comment améliorer la qualité au profit de la sécurité des patients.

zurich.ch/medic

Drones parés au décollage avec Zurich

De plus en plus d'entreprises utilisent des drones. Même pour les petits aéronefs, une attestation d'assurance est nécessaire. Plusieurs autres points doivent en outre être pris en compte.

Dominik Buholzer Ruben Sprich

Essor des drones: pour certains un passe-temps, pour d'autres un outil de travail.

À Genève, la police a utilisé des drones pour surveiller les mesures liées au coronavirus lors du premier confinement. La Rega envisage de déployer à l'avenir un drone dans ses missions de recherche de personnes disparues, blessées ou malades, notamment dans les cas où la visibilité est si faible qu'il n'est pas possible de faire intervenir des hélicoptères. Austrian Airlines les emploie pour vérifier si les avions sont endommagés. Même les PME suisses les utilisent de plus en plus souvent. Les architectes s'en servent pour filmer les bâtiments, et les agriculteurs pour surveiller leurs semailles.

L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) estime que plus de 100'000 drones circulent déjà en Suisse. Un chiffre qui est en forte hausse. Et une bonne affaire. Le marché mondial des drones devrait atteindre plus de 127 milliards de dollars au cours des prochains mois.

Les drones sont pratiques et surtout polyvalents. Il faut toutefois tenir compte des points suivants: jusqu'à une masse au décollage de 30 kilogrammes, l'aéronef peut généralement être utilisé en Suisse sans autorisation – à condition que le «pilote» ait un contact visuel constant avec le drone. Par ailleurs, les drones n'ont pas le droit de survoler des rassemblements de personnes. Telle est la réglementation en vigueur. Les propriétaires de drones ont intérêt à se pencher sur la nouvelle réglementation UE.

Rien ne change pour l'instant

À vrai dire, la Suisse aurait souhaité aligner sa législation sur celle de l'UE au 1er janvier 2021. La reprise du droit est toutefois encore en suspens. En cause: le Parlement fédéral. En tant que premier conseil, le Conseil national a approuvé, en septembre 2020, une motion chargeant le Conseil fédéral de reprendre la réglementation sur les drones de façon à ce que l'aéromodélisme traditionnel ne soit pas concerné et reste soumis au droit national actuel. Lors de la session d'hiver 2020, le Conseil des États a accepté cette demande.

Le Conseil fédéral doit donc maintenant entamer des négociations avec Bruxelles. Les marges de manœuvre sont toutefois réduites. La Commission européenne a déjà indiqué: c'est tout ou rien. Pas de nouvelle règlementation sur les drones sans nouvelle règlementation sur l'exploitation de modèles réduits d'aéronefs. C'est pourquoi rien ne change pour le moment, du moins en Suisse.

Les différences avec l'Europe sont importantes – les Suisses qui aiment emporter leur drone en vacances doivent en être conscients. Dans l'Union européenne, une autorisation est requise pour un drone de 25 kilogrammes, alors qu'en Suisse c'est uniquement le cas à partir de 30 kilogrammes. Autres règles en vigueur dans l'UE:

- Toute personne exploitant un drone d'une masse de 250 grammes ou plus doit s'enregistrer, suivre une formation et passer un examen, tous deux en ligne.
- Contrairement à la Suisse, l'UE exige aussi l'enregistrement des drones de moins de 250 grammes s'ils sont équipés d'une caméra ou s'ils peuvent traiter des données à caractère personnel. En revanche, les petits drones sans caméra peuvent être exploités sans restriction.
- Une hauteur de vol maximale de 120 mètres s'applique désormais dans toute l'Europe. Comme auparavant, seul le vol à vue est autorisé.
- Il faut désormais avoir au moins 16 ans pour piloter seul des drones. Cette limite peut être réduite à 12 ans par les autorités nationales de surveillance.

Une protection élevée à moindres coûts

La couverture d'assurance d'un montant d'au moins 1 million de francs suisses reste inchangée. Dans ce domaine, le nouveau règlement de l'UE ne diffère pas de celui de la Suisse. Toutefois, ce type d'assurance responsabilité civile est obligatoire dans l'UE pour les drones à partir de 250 grammes; actuellement, la limite en Suisse est encore de 500 grammes. «Nous recommandons aux propriétaires de petits drones de veiller à souscrire la couverture d'assurance nécessaire, car tôt ou tard, la Suisse s'adaptera à la réglementation européenne dans ce domaine», déclare Martina Imwinkelried, Underwriterin Responsabilité civile chez Zurich

> Qu'il s'agisse d'un grand ou d'un petit drone: le propriétaire doit pouvoir le contrôler.

Stefano Via et Martina Imwinkelried

Pour l'assurance responsabilité civile, il est conseillé de contacter directement Zurich. «Il n'est pas toujours obligatoire d'établir une police distincte. Elle peut souvent être incluse dans l'assurance responsabilité civile entreprise ou professionnelle», explique Martina Imwinkelried. Et une telle couverture n'est pas très onéreuse. En fonction du modèle, du poids et de l'utilisation, il est possible d'obtenir une protection complète à moindres frais. «Nous recommandons à nos clients de toujours avoir une attestation d'assurance sur eux lorsqu'ils utilisent leur drone», explique Martina Imwinkelried. «C'est plus sûr.»

Ce n'est pas un chèque en blanc

L'assurance responsabilité civile couvre les dommages causés par votre drone aux voitures, aux bâtiments ou à d'autres personnes. Cette protection ne s'applique toutefois pas au drone lui-même. «Notre assurance responsabilité civile n'est pas un chèque en blanc», souligne Stefano Via, expert en responsabilité civile chez Zurich. «Par exemple, si votre drone perturbe les opérations de l'aéroport voisin, vous devez bien entendu payer vous-même les amendes.»

Il en va de même en cas de violation des droits de la personnalité. Il est en effet explicitement interdit en Suisse de survoler une propriété privée à basse altitude et de publier des photos de personnes sans autorisation. Selon Stefano Via, il y a un autre point à prendre en compte: «Qu'il s'agisse d'un grand ou d'un petit drone: le propriétaire doit être en mesure de le contrôler, quelles que soient les conditions météorologiques.»

Cela semble fonctionner, car de manière générale le spécialiste en assurance peut délivrer aux propriétaires de drones suisses une très bonne note: «Nous enregistrons très peu de dommages, surtout avec les petits drones – Chapeau!»

5 points à respecter impérativement avec un drone

- Il est interdit de faire voler un drone à plus de cinq kilomètres des aéroports et héliports sans autorisation spéciale.
- Les zones d'interventions d'urgence des services de secours en cas d'accident, d'incendie, etc. sont considérées comme inaccessibles. Il est interdit de les survoler.
- Ne pas faire voler le drone au-dessus ou à moins de 100 mètres des rassemblements de personnes.
- Le «pilote» doit toujours maintenir un contact visuel avec son drone.
- Une autorisation est requise pour les aéronefs de plus 30 kilogrammes.

Réapprendre à vivre

Martin D. Rosenfeld, Directeur de FRAGILE Suisse

Chaque année, plus de 22'000 personnes souffrent d'une lésion cérébrale en Suisse. Le retour à la vie quotidienne est souvent très difficile. FRAGILE Suisse accompagne les malades et leurs proches – désormais avec le soutien de Zurich Suisse.

Dominik Buholzer Ruben Sprich

C'est un matin d'août, il y a six ans, que la vie de Christian a soudain basculé. L'informaticien de 50 ans voulait discuter avec son collègue, mais ce dernier ne le comprenait pas. Christian ne pouvait plus parler correctement, son visage s'est déformé, son bras gauche s'est raidi, puis il s'est écroulé. Christian a été transféré par hélicoptère vers l'hôpital universitaire de Lausanne. Il se souvient encore très bien du vol. «J'ai senti mon corps s'enfoncer dans une sorte de tunnel. Mais je ne voulais pas y aller, alors je me suis agrippé», se souvient-il.

À l'hôpital, les médecins ont diagnostiqué un accident vasculaire cérébral (AVC) déclenché par un caillot dans l'artère carotide interne. Le traitement a été difficile, la thrombolyse, visant à dissoudre le caillot sanguin, ayant échoué. Christian a dû être opéré. L'intervention chirurgicale appelée thrombectomie n'a réussi qu'à la deuxième tentative. L'état de santé de Christian s'est détérioré, il a souffert d'une hémorragie et d'un œdème cérébraux. «C'était l'enfer», explique-t-il.

Zurich veut sensibiliser le public

Ce sont des destins comme celui-ci qui ont poussé Sandro Meyer à agir. Il est Head of Life et membre du Comité directeur de Zurich Suisse. «Christian n'est pas un cas isolé. En Suisse, près de 22'000 personnes souffrent d'une lésion cérébrale chaque année et ont besoin d'aide à l'issue du traitement médical», déclare-t-il (voir interview). C'est pourquoi Zurich a décidé de collaborer avec l'organisation de patients FRAGILE Suisse. FRAGILE Suisse accompagne les personnes cérébrolésées au quotidien. L'assureur suisse soutient cette organisation tous les ans: pour chaque nouvelle assurance vie souscrite, Zurich Suisse fait don de cinq francs suisses à FRAGILE Suisse. En 2020, plus de 50'000 francs suisses ont ainsi été versés.

Zurich ne veut pas se contenter de donner de l'argent, mais s'engager aux côtés de l'organisation de patients. L'une de ses actions majeures est la sensibilisation: en coopération avec FRAGILE Suisse, Zurich Suisse propose à ses conseillers à la clientèle, agents et Care Managers des formations internes sur la prise en charge de personnes atteintes de lésions cérébrales. L'objectif est de fournir aux clients cérébrolésés des conseils et un soutien adaptés.

Mieux vaut toutefois agir en amont. Car si l'incapacité de travail totale ou partielle pour cause de lésion cérébrale donne droit à une rente et à des prestations d'autres assurances sociales, l'écart est souvent important par rapport aux revenus antérieurs. Il est toutefois possible de sécuriser son revenu avec une assurance incapacité de gain. «Toutefois, nous ne voulons pas seulement protéger nos clients contre des pertes

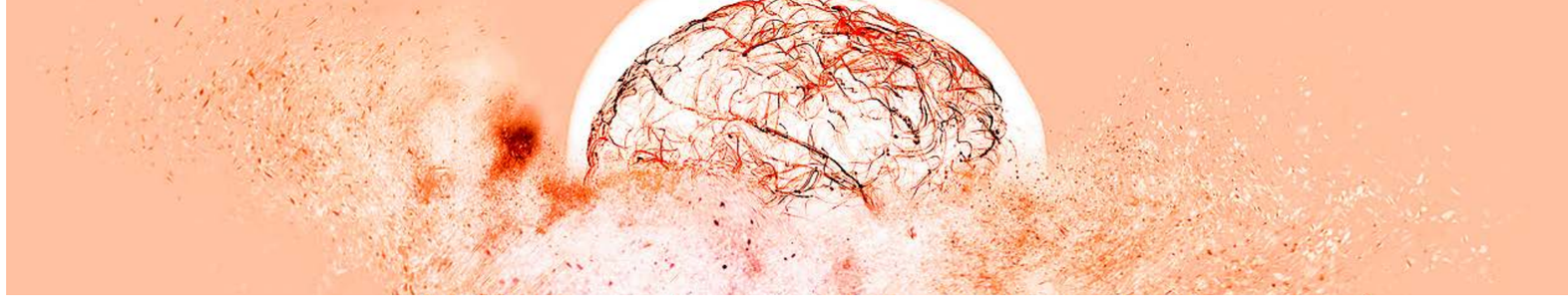

financières avec une assurance incapacité de gain, mais aussi leur apporter la meilleure aide possible dans leur vie quotidienne en cas de lésion cérébrale. C'est ce que propose FRAGILE Suisse. C'est pourquoi nous soutenons cette organisation de patients», souligne Sandro Meyer.

Deuxième cause de décès dans le monde

Les lésions cérébrales peuvent être dues à des maladies cardiovasculaires, des accidents vasculaires cérébraux, des hémorragies cérébrales, des traumatismes crâniens ou des tumeurs au cerveau. L'attaque cérébrale ou AVC est la deuxième cause de décès dans le monde. Cela peut arriver à n'importe qui, à tout moment et n'importe où. Les mesures préventives peuvent minimiser les risques. Des limitations et handicaps subsistent souvent dans la vie quotidienne: incapacité à marcher, à parler ou hémiplégie. D'autres limitations multiples ne sont pas perceptibles de l'extérieur. Outre le comportement, la pensée et la personnalité de l'individu peuvent également être altérées.

Il n'est pas rare qu'une lésion cérébrale survienne de façon totalement inattendue. Comme ce fut le cas pour Christian. Il ne présentait aucun facteur de risque. Au contraire. Les médecins sont convaincus que son bon état de santé lui a permis d'éviter la mort et de bien se rétablir. Cependant, la vie de Christian ne sera plus jamais la même qu'avant son accident vasculaire cérébral. Aujourd'hui encore, Christian se rend à la clinique de rééducation pour y passer plusieurs semaines, car depuis son AVC, il ne peut plus marcher – même avec des béquilles. Il est en outre paralysé du côté droit. Sa mémoire immédiate est altérée et il a du mal à contrôler ses émotions: «Quand je vois une ambulance avec sirène et gyrophare bleu, je me mets à pleurer sans raison», dit-il.

Christian a dû apprendre à être patient. «Avant l'accident, ma vie était réglée par la trotteuse, aujourd'hui c'est par l'aiguille des heures.» Une évolution difficile pour un homme qui a fondé sa première entreprise à 25 ans et créé une douzaine de sociétés jusqu'à son AVC en 2015. La méditation l'a beaucoup aidé, mais sa femme actuelle l'a aussi beaucoup soutenu. Après son accident vasculaire cérébral, Christian a essayé de continuer à vivre comme avant. Il a repris son travail, mais comme il ne pouvait plus prendre de décisions cohérentes et rationnelles, il a vendu son entreprise deux ans plus tard. «J'ai pleuré ma vie professionnelle et construit un mur autour de moi pour contenir toutes mes émotions», déclare-t-il. «J'ai rayé cette période de ma vie.» La situation a également été difficile pour ses quatre enfants. «Il leur a fallu du temps pour comprendre les conséquences dont souffre leur père», indique-t-il.

> “N'importe qui peut avoir un AVC, mais on peut survivre à un AVC même sévère et se construire une nouvelle vie.”

Christian a réappris à vivre. Il a renoncé à l'informatique et s'engage aujourd'hui au sein de FRAGILE Valais, une sous-organisation de FRAGILE Suisse. Il participe régulièrement à des discussions et essaie d'encourager d'autres personnes qui subissent un sort comparable. Bientôt, il traversera l'Europe, de la Norvège à l'Espagne, sur un tricycle spécialement conçu pour lui afin d'attirer l'attention sur le sort des personnes cérébrolésées et de recueillir des fonds pour FRAGILE Valais, qui fait partie de FRAGILE Suisse. «Je veux donner un sens à ce qui m'est arrivé», souligne-t-il. «N'importe qui peut avoir un AVC, mais on peut survivre à un AVC même sévère et se construire une nouvelle vie.»

Sandro Meyer est ému par de telles histoires: «Christian fait partie des quelque 130'000 personnes en Suisse qui ont appris à vivre avec une lésion cérébrale. À travers l'engagement de Zurich Suisse, nous voulons contribuer à ce qu'elles soient encore plus nombreuses.»

«Nous sommes trop peu conscients des risques de lésions cérébrales.»

Sandro Meyer, comment la coopération avec FRAGILE Suisse s'est-elle concrétisée?
Marco Chiapparini, un de mes proches collaborateurs, a assisté à une présentation de FRAGILE Suisse. Ça l'a bouleversé. Le lendemain, il m'a dit: nous devons nous engager.

A-t-il dû se montrer très convaincant?
Pas le moins du monde. La question m'accaparait déjà à l'époque, car je m'occupais de mon père. Il souffrait d'une lésion cérébrale. En outre, cet engagement est étroitement lié à l'incapacité de travail, une question qui nous touche particulièrement en tant qu'assureur. Lorsque nous avons contacté FRAGILE Suisse, c'est devenu passionnant.

Dans quelle mesure?
Les dirigeants de FRAGILE Suisse ont souligné dès la première réunion qu'ils acceptaient chaque don avec plaisir, mais qu'ils recherchaient avant tout un partenaire qui les aiderait à sensibiliser le public à la question. Nous avons alors eu un déclic.

Pourquoi?
Nous cherchions une organisation avec laquelle collaborer et nous développer.

Qu'est-ce qui vous enthousiasme dans ce partenariat?
Nous sommes trop peu conscients des risques de lésions cérébrales. Pourtant, cela peut tous nous affecter. Selon les chiffres officiels, 22'000 personnes souffrent de lésion cérébrale chaque année. Les chiffres réels sont sans doute beaucoup plus élevés. Il est important que nous nous intéressions tous à cette question. Il ne faut pas sous-estimer le nombre d'accidents dans lesquels une lésion cérébrale n'est constatée qu'ultérieurement. Mais il est souvent trop tard. Dans ce domaine, Zurich peut faire preuve de responsabilité envers la société. Nous sommes toutefois conscients que le chemin à parcourir est long et difficile.

Zurich s'est au moins engagée financièrement.
Bien sûr, même si je pense que nous pouvons faire plus. C'est pourquoi nous avons commencé à former les conseillers à la clientèle. Quelque chose est en train de se mettre en place.

Sandro Meyer est Head of Life et membre du Comité directeur de Zurich Suisse

L'organisation de patients souffrant de lésions cérébrales

Toute personne qui souffre d'une lésion cérébrale a non seulement besoin d'une aide médicale, mais aussi d'une prise en charge dans la vie quotidienne après le traitement. FRAGILE Suisse est spécialisée dans ce domaine. L'organisation de patients fournit divers services aux personnes atteintes d'une lésion cérébrale. Son objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes concernées et de faciliter leur intégration dans la société. FRAGILE Suisse propose aussi un soutien spécial aux enfants dont la mère ou le père a subi une lésion cérébrale. FRAGILE Suisse accompagne environ 500 personnes sur une période prolongée. L'organisation gère en outre un centre de conseil et soutient les groupes d'entraide et de discussion dans les différentes régions.
FRAGILE Suisse est une association qui compte environ 6'500 membres et est principalement financée par des dons. La coopération avec Zurich Suisse n'est pas limitée dans le temps.
www.fragile.ch/fr

Remo Fleischli,
cofondateur de Mobilize

Un abonnement sans souci pour un plaisir de conduite écoresponsable

La start-up schwytzoise Mobilize commercialise des scooters électriques par abonnement et propose aux utilisateurs un modèle de partage.

Révolutionner les déplacements en scooter – telle est la mission que s'est donnée la start-up **Mobilize** de Küssnacht. Créée en 2019, la société, qui compte deux employés et deux collaborateurs free-lance, propose en Suisse des scooters électriques du leader mondial NIU – par abonnement, en partage (ou sharing) et à l'achat.

«Avec nos différents modèles, nous inaugurons de nouvelles façons d'utiliser un scooter», déclare Remo Fleischli, cofondateur et directeur général. Ceux qui se procurent le véhicule par abonnement n'ont plus besoin de s'occuper de rien. Le prix comprend tous les frais, les taxes, l'entretien, l'assistance en cas de panne et l'assurance. C'est là qu'intervient Zurich. L'assureur partenaire garantit via l'abonnement une couverture complète d'assurance automobile. Mobilize a par ailleurs souscrit ses assurances d'entreprise auprès de Zurich.

Quiconque souscrit un abonnement ou achète un scooter chez Mobilize peut l'utiliser seul ou le mettre à la disposition d'un groupe de personnes défini individuellement via une fonction de partage et réduire ainsi les coûts d'utilisation. Remo Fleischli souligne que «les scooters électriques ont un meilleur bilan environnemental que les véhicules classiques». Lorsqu'ils roulent, ils ne dégagent aucun gaz d'échappement et ne font pas de bruit. Avec leur moteur électrique à peine audible, ils offrent une sensation de conduite entièrement nouvelle. Le deux-roues mène ses utilisateurs à destination rapidement et en douceur. (dav)

Revendo remet à neuf les vieux téléphones portables

Il suffit de quelques opérations pour remettre les appareils électriques d'occasion en état et leur rendre leur efficacité. Revendo, une PME basée à Bâle, en a fait un modèle commercial en plein essor.

Surcycler n'est pas recycler. Une distinction importante pour comprendre le concept commercial de Revendo. Cliente de Zurich, l'entreprise basée à Bâle, qui emploie désormais plus de 120 personnes, achète des appareils électroniques usagés tels que des téléphones portables ou des ordinateurs et les reconditionne avant de les revendre en faisant un bénéfice. Dans bien des cas, les performances peuvent être sensiblement augmentées grâce à de petites améliorations techniques et au remplacement de certains composants. Le surcyclage économise l'énergie nécessaire au recyclage et à la fabrication de nouveaux produits. Il est donc plus économe en ressources que le recyclage très répandu. Les deux gérants Aurel Greiner et Laurenz Ginat dirigent la société et ses neuf succursales dans toute la Suisse alémanique depuis sa création en 2013. Une grande partie de l'équipe travaille à Bâle, où se trouvent, outre deux succursales, le siège et divers services tels que le service à la clientèle, les ressources humaines, le service technique, la logistique, le développement et le management. Depuis sa création, Revendo a, selon ses propres indications, évité environ 130 tonnes de déchets électroniques. «Avec ce concept de surcyclage, nous voulons créer une alternative à la mentalité du tout-jetable», explique Aurel Greiner. «Nous souhaitons ainsi encourager les utilisateurs à renoncer aux appareils dernier cri et à prendre soin de la nature et de l'environnement», ajoute Laurenz Ginat. (dav)

Des robots sous-marins pour la paix

Frederico Orlando (Idrobotica, à gauche) et Massimiliano Reguzzoni (à droite) de Zurich

Un sous-marin télécommandé du Tessin aide les pays situés dans d'anciennes zones de conflit à déminer leurs mers.

Idrobotica est comme un film de science-fiction dans un décor sous-marin: l'entreprise tessinoise, cliente de Zurich, développe des systèmes ROV. Il s'agit de véhicules sous-marins commandés par câble, capables d'explorer les profondeurs des mers ou des lacs sans équipage, comme une sorte de drone.

Forte de près vingt-quatre employés, l'entreprise est leader mondial des batteries haute performance et des câbles ombilicaux de commande présentant un très petit diamètre de seulement 3,6 millimètres. Grâce à ces caractéristiques, les systèmes hydrobotiques peuvent même être utilisés dans des conditions de mer et de courant défavorables. Plusieurs marines internationales ont acheté des systèmes ROV à Idrobotica pour mener des opérations de déminage dans d'anciennes zones de conflit.

L'ingénieur italien Guido Gay a fondé l'entreprise en Italie dans les années 1970 avant de la transférer au Tessin dans les années 1980. Zurich fournit à la société une protection complète avec diverses assurances d'entreprise. Aujourd'hui, l'entreprise occupe à Chiasso une superficie d'environ 1500 mètres carrés où elle développe, teste et produit une grande variété de ROV. Son petit modèle Pluto Palla a fait la une des journaux internationaux en 2012, car il a permis pour la première fois de découvrir et de photographier l'épave du cuirassé italien «Roma» à une profondeur de 1200 mètres au large de la Sardaigne. (dav)

Une blogueuse food qui voit grand

Anastasia Lammer est souvent qualifiée d'influenceuse. Mais la Zurichoise est bien plus que cela: elle produit des vidéos de cuisine, crée des recettes, propose des consultations. En 2019, elle a créé sa propre société. Ce n'est pas un hasard si Zurich est son partenaire d'assurance.

Dominik Buholzer Ruben Sprich

Cuisine, pâtisserie, gastronomie: aux fourneaux, Anastasia Lammer est dans son élément. C'est là que s'épanouit la jeune Zurichoise née en 1990. «Je ne veux rien faire d'autre pour le restant de ma vie», dit-elle. Son moyen d'expression préféré: la vidéo. «Les images animées suscitent plus d'envie pour un plat qu'un texte.»

Il y a cinq ans, elle a lancé «ANA + NINA» avec une amie. Elles se sont rencontrées à l'École hôtelière de Lucerne. Pendant trois ans, elles ont tenu le blog de cuisine anaundnina.ch et géré en parallèle leurs comptes sur les réseaux sociaux. La journée, elles travaillaient dans le secteur de la gastronomie, le soir, elles se ruaient dans leur cuisine et concoctaient de nouvelles recettes qu'elles réalisaient devant la caméra.

À l'automne 2019, Anastasia Lammer a décidé de tout miser sur ANA + NINA et a fondé sa propre entreprise. Elle a choisi Zurich comme partenaire d'assurance. «Mes parents avaient déjà souscrit leur assurance auprès de Zurich et moi mon assurance inventaire du ménage», déclare-t-elle. «Je n'ai donc pas hésité longtemps pour choisir l'assureur de mon entreprise.» Anastasia Lammer a souscrit une assurance accidents pour son entreprise via zurichbusinessinsurance.ch. En quelques clics, entreprises et indépendants peuvent souscrire une assurance en ligne ou obtenir des conseils si nécessaire. «C'était facile et rapide», souligne Anastasia Lammer.

ANA + NINA mise beaucoup sur Internet. À lui seul, son compte Instagram a déjà près de 27'000 followers. Anastasia Lammer est aussi active sur Facebook, Pinterest, Youtube et son propre blog culinaire, anaundnina.ch – elle est désormais l'une des blogueuses les plus prospères de Suisse. Elle s'est par ailleurs fait un nom avec ses Supper Clubs, son calendrier de l'Avent basé sur des expériences culinaires, ou comme membre du jury d'émissions de télévision. Cet automne, elle publiera son premier livre de cuisine: «fresh & simple». Des conseils simples pour une alimentation plus riche en fruits et légumes.

La décision de se mettre à son compte n'a pas été facile à prendre. «Ma plus grande peur était la solitude», avoue-t-elle. Des craintes qui se sont avérées infondées. Jamais elle ne s'est sentie seule. Elle utilise des synergies de son propre environnement et collabore avec d'autres personnes pour divers projets. De plus, ses affaires marchent trop bien pour qu'elle ait le temps de s'ennuyer. À 30 ans, Anastasia Lammer gagne principalement sa vie en créant ses propres recettes. Des exemples? Boules chocolat canneberges, poulet frit coréen aux algues ou röstis aux œufs pochés.

La jeune entrepreneuse zurichoise est également très demandée auprès des annonceurs; dans son blog, Anastasia Lammer met régulièrement en lumière de nouveaux produits. «Je reçois tellement de demandes que je ne peux répondre à toutes», déclare-t-elle. Elle fait uniquement la promotion des produits appropriés. «Je ne fais la publicité d'un produit que si je le comprends vraiment», souligne-t-elle.

Et quelle est la recette pour un blog réussi? «Ne pas jouer la comédie. Rester soi-même et se consacrer à ce qu'on aime vraiment», répond Anastasia Lammer sans hésiter une seconde.

anaundnina.ch

> «Préparer de nouvelles recettes est pour moi un processus passionnant et très enrichissant.»

«Nous facilitons la vie de nos clients»

Chez Zurich Suisse, les entreprises ont la possibilité de souscrire une assurance en quelques clics. Cette plateforme en ligne a été mise en place en coopération avec la société américaine CoverWallet. Marco Arnaiz, Business Owner de Zurich Business Insurance explique de quoi il s'agit.

Sur zurichbusinessinsurance.ch/fr, les entreprises peuvent régler facilement et rapidement leurs questions d'assurance. Qu'en pense la clientèle?
Nous sommes satisfaits. L'outil jouit d'une grande popularité.

À qui s'adresse zurichbusinessinsurance.ch en particulier?
Il cible avant tout les micro-entreprises et les start-up, qui n'ont souvent que peu de temps à consacrer aux questions d'assurance. Les PME peuvent remplir un questionnaire en ligne et recevoir une offre d'assurance adaptée à leurs besoins. Zurich répond à toutes les questions en quelques minutes par téléphone.

Quels sont les retours?
La facilité d'utilisation est très appréciée. Les entreprises ne peuvent pas passer des heures à chercher péniblement sur Internet les informations dont elles ont besoin. Elles doivent se concentrer sur leur activité – c'est crucial, surtout pour les start-up. Chez nous, les entreprises peuvent souscrire une assurance indemnités journalières de maladie, une assurance accidents et une assurance complémentaire LAA en quelques clics. Il en va de même pour l'assurance choses et l'assurance responsabilité civile entreprise.

Prévoyez-vous d'étendre le service?
À partir de fin avril, la cyberassurance, notre premier produit, sera disponible. D'autres offres suivront ensuite.

Le fair-play en matière de prévoyance professionnelle

Pour le deuxième pilier, Vita et Zurich proposent aux PME différents modèles qui optimisent les possibilités de placement et réduisent l'ampleur des redistributions non voulues, voire les excluent.

David Schaffner Ruben Sprich

Sandro Meyer, Head of Life et membre du Comité directeur de Zurich Suisse.

> Vita et Zurich proposent une prévoyance optimisée

Le secteur de la prévoyance professionnelle évolue fortement: la part des retraités dans le nombre total d'assurés ne cesse de croître, l'espérance de vie a augmenté et les taux d'intérêt sont historiquement bas. En outre, de nombreuses institutions de prévoyance sont contraintes d'adopter des stratégies de placement très prudentes en raison des garanties accordées aux retraités, qui n'offrent pas un potentiel d'épargne optimal pour les assurés actifs. Tous ces éléments ont des conséquences pour les employés en Suisse. «Votre avoir de vieillesse augmente moins qu'avant et doit durer plus longtemps après le départ en retraite», explique Sandro Meyer, Head of Life et membre du Comité directeur de Zurich Suisse. «Pour beaucoup de gens, l'avoir de vieillesse est la part de patrimoine la plus importante.»

Pour pouvoir financer les retraites du deuxième pilier, les institutions de prévoyance doivent redistribuer l'argent – des assurés actifs aux retraités. Les assurés et les entreprises n'épargnent donc plus seulement pour eux-mêmes, comme le prévoit le deuxième pilier, mais financent aussi malgré eux d'autres personnes. Cette redistribution a fait l'objet d'une grande attention, mais plusieurs projets de réforme de la Confédération ont échoué dans les urnes.

Une solution adaptée à chaque PME

Le Parlement réexamine actuellement une réforme des deux piliers. «En attendant qu'une solution majoritaire soit trouvée, Vita et Zurich utilisent la marge de manœuvre légale pour proposer, grâce à plusieurs innovations, la meilleure prévoyance possible», souligne Sandro Meyer. Les quatre fondations collectives Vita, Zurich et Zurich Invest AG (ZIAG) s'engagent pour plus de «fair-play en matière de prévoyance professionnelle». Ensemble, elles veillent à ce que la responsabilité personnelle et la performance soient payantes pour les entreprises et à garantir aux assurés une solution de prévoyance pérenne.

Vita et Zurich donnent des précisions sur la redistribution et fournissent des bases de décision transparentes pour une solution de prévoyance optimale. Elles offrent des stratégies de placement aptes à accroître la valeur du capital vieillesse et proposent des solutions de prévoyance garantissant que la majeure partie du revenu de placement revient à l'assuré et n'est pas utilisée à des fins de redistribution. Chaque PME trouve dans les quatre fondations collectives Vita la solution adaptée à sa propre prévoyance.

Vita Classic: un modèle de prévoyance optimisé

Vita Classic a développé son modèle de prévoyance efficace pour 2021: un nouveau système composé d'un taux d'intérêt de base et d'un taux d'intérêt additionnel remplace le modèle précédent. La nouveauté, c'est la participation anticipée. Comme précédemment, le taux de base correspond au taux d'intérêt minimum légal LPP. Le taux d'intérêt additionnel dépend désormais du montant et de l'évolution du degré de couverture, ainsi que du nombre d'années d'affiliation de l'entreprise à la fondation collective. Grâce à une stratégie de placement très diversifiée, Vita peut générer des rendements stables à long terme. En 2020, Vita Classic a affiché un rendement de placement supérieur à la moyenne de 5,54 %.

Le taux de conversion enveloppant passera de 5,9 % aujourd'hui à 5,7 % en 2023. «Enveloppant» signifie que le taux s'applique à la part obligatoire et à la part surobligatoire. Vita Classic ajuste le taux d'intérêt technique aux conditions du marché. Ces deux mesures sont synonymes de fair-play, car elles réduisent la redistribution au profit des actifs.

Afin d'offrir des prestations adaptées à toutes les PME, les plans de prévoyance Vita Classic sont conçus de manière flexible: les entreprises ont ainsi la possibilité d'adapter la déduction de coordination au taux de temps partiel ou de l'exclure totalement. Cette marge de manœuvre leur permet de soutenir les formes modernes de travail et de famille. En effet, avec une déduction de coordination fixe, les employés à temps partiel épargnent un pourcentage de salaire plus faible pour la prévoyance que ceux qui sont à temps plein. De plus, les entreprises peuvent leur proposer plus de souplesse dans le choix des cotisations d'épargne grâce à un régime d'épargne optionnel.

La fondation collective Vita offre une grande flexibilité aux employés qui souhaitent prendre une retraite anticipée ou partielle, ou désirent reporter leur retraite. Elle propose également des incitations intéressantes aux employés qui souhaitent continuer à travailler au-delà de l'âge ordinaire de la retraite: d'une part, ils perçoivent des pensions plus élevées grâce à un taux de conversion plus élevé. D'autre part, Vita Classic leur garantit une certaine flexibilité dans leurs cotisations d'épargne, qui peuvent être maintenues en cas de report de la retraite. Cela permet de continuer à accroître l'avoir de vieillesse.

Vita Invest: une rente variable pour des opportunités de gain maximisées

L'offre Vita Invest exclut toute redistribution. La fondation renonce depuis 2019 aux garanties de taux d'intérêt excessives pour les rentes de vieillesse. La rente de vieillesse comprend une rente de base garantie et une participation directe des retraités à la réussite du placement. Chaque entreprise a son propre bilan de prévoyance et une stratégie de placement spécifique adaptée à sa capacité de risque. Les revenus de placement sont ainsi optimisés et uniquement

versés aux employés de l'entreprise concernée. C'est ça le fair-play en matière de prévoyance. La nouvelle solution Vita Invest a déjà obtenu des résultats remarquables: pour 2020, la fondation a pu rémunérer l'avoir de vieillesse des assurés à un taux compris entre 1,75 % et 6,5 % – selon la stratégie de placement des entreprises assurées. Ces taux sont nettement supérieurs au taux d'intérêt minimum légal de 1 %.

Une enquête représentative réalisée par l'institut de recherche Sotomo pour le compte de Zurich et Vita révèle qu'environ 36 pour cent des salariés suisses sont ouverts à des modèles à rentes variables optimisées, c'est-à-dire à des modèles comparables à Vita Invest. «Vita et Zurich démontrent avec cette innovation qu'elles sont plus à l'écoute de la population que beaucoup d'autres prestataires», explique Sandro Meyer.

Taux de conversion: pas l'unique élément décisif

Conclusion intéressante: le modèle de Vita Invest montre que le taux de conversion est souvent surévalué dans le débat public actuel. En effet, un taux de conversion plus faible n'entraîne pas forcément des rentes futures plus basses. Au contraire, un taux adapté à l'espérance de vie réelle et à la situation des taux d'intérêt peut garantir une croissance optimale de l'avoir de vieillesse au lieu de la baisse actuelle due à la redistribution ou à des placements inefficaces.

Vita Plus: pour les entreprises qui veulent mieux assurer leurs cadres

Vita Plus vient compléter la prévoyance obligatoire et s'adresse aux entreprises de toutes branches. Le produit propose des prestations de risque supplémentaires (capital-décès ou prestation d'invalidité) et offre des possibilités d'épargne supplémentaires aux cadres.

Vita Select: pour les entreprises qui souhaitent laisser leurs employés cadres déterminer eux-mêmes la stratégie de placement

Vita Select offre aux employés assurés disposant d'un salaire annuel égal ou supérieur à 129'060 francs suisses de nombreuses possibilités. Ils définissent leur stratégie de placement et le montant de leurs cotisations d'épargne individuelles. Ils peuvent ainsi choisir une solution de prévoyance adaptée à leur situation personnelle.

Études prévoyance de Zurich et Vita

Pour permettre aux clients et au public de mieux comprendre le deuxième pilier, Zurich et Vita ont commandé deux études scientifiques en 2020. Dans l'étude «Prévoyance professionnelle en Suisse – Que vaut un franc épargné?», des experts de l'Université de Saint-Gall examinent les avantages que peuvent escompter les épargnants d'aujourd'hui de la prévoyance professionnelle. Deux effets y sont pris en compte: la redistribution des assurés actifs aux retraités ainsi que la performance du capital investi. L'étude présente dans la première partie l'effet redistributif et analyse dans la deuxième l'impact de la décision de placement sur la répartition du capital final et répond à la question du rendement attendu d'un franc épargné selon la stratégie de placement.

Dans le cadre d'une étude de marché, l'institut de recherche Sotomo a évalué l'état des connaissances de la population suisse sur le 2e pilier de manière générale, et sur la redistribution. L'enquête représentative intitulée «Enquête sur l'état des connaissances sur le 2e pilier et la question de la redistribution» compare différents groupes d'âge et leur situation économique.
Ces deux études seront disponibles sur vita.ch dans les semaines à venir.

Pour plus d'informations, consultez vita.ch/fairplay ainsi que Workplace et les réseaux sociaux:

https://www.facebook.com/vitaberuflichevorsorge/ (en allemand)
https://www.linkedin.com/company/vita-berufliche-vorsorge/ (en allemand)

Gérer facilement sa flotte

Grâce à autoSense, chaque entreprise peut optimiser la gestion de sa flotte de véhicules et économiser très facilement du temps, de l'argent et des ressources.

Avec autoSense, la flotte est mise en réseau et peut être analysée et gérée de manière optimale. Grâce aux émetteurs GPS, le gestionnaire de flotte peut localiser les véhicules en temps réel et les utiliser avec efficacité en préservant les ressources. Mais ce n'est pas tout: avec autoSense, l'entreprise a accès à tout moment à diverses données et statistiques, telles que les trajets effectués afin de procéder à une analyse précise de l'utilisation et au règlement des notes de frais, tous les messages d'entretien et d'erreur, ou le comportement de conduite individuel. **Cela constitue la base idéale pour optimiser les coûts d'exploitation de la flotte.**

Par ailleurs, le portail de la flotte peut être directement connecté aux programmes de l'entreprise via des interfaces. Ainsi, plus besoin de transférer les kilomètres parcourus vers l'outil de gestion des frais en fin de mois, car autoSense transmet les données automatiquement.

L'adaptateur autoSense est l'élément de base de l'outil de gestion de flotte fleetPro d'autoSense. Il peut être installé en quelques minutes sur les véhicules neufs ou d'occasion. L'adaptateur envoie toutes les données pertinentes directement au portail de gestion de flotte autoSense via la carte SIM intégrée. **Chaque conducteur peut, en outre, gérer ses propres données via une application individuelle.**

fleetPro est modulaire et peut être utilisé selon les souhaits du client. Les utilisateurs bénéficient également d'autres services attrayants de divers prestataires: si, par exemple, une voiture a besoin d'un service, le conducteur peut prendre rendez-vous avec le garage le plus proche en quelques clics. **À la station-service, les conducteurs peuvent payer depuis la voiture à l'aide de leur téléphone portable** sans avoir à se déplacer jusqu'à la caisse ou utiliser un terminal de paiement. En outre, dans ce cas, le conducteur n'a pas non plus besoin de saisir le kilométrage.

autoSense est une joint-venture entre Swisscom, AMAG et Zurich.
Pour en savoir plus: **www.autosense.ch/flotte**

Mentions légales

Éditeur

Zurich Compagnie d'Assurances SA

Adresse de la rédaction

Zurich Compagnie d'Assurances SA
«Zurich PME Magazine»,
Hagenholzstrasse 60, 8085 Zurich,
043 505 14 55, kmu@zurich.ch

Rédaction

Marco Hebeisen (direction), ont collaboré à cette édition: Dominik Buholzer, Franco Tonozzi, Sunitha Balakrishnan, David Schaffner

Layout, rewrite et production
Content Media AG, Thoune

Photographe
Ruben Sprich

Impression et expédition
Paul Büetiger AG, Biberist

Édition au format PDF
Vous pouvez aussi télécharger ce magazine au format PDF
zurich.ch/fr/services/magazine-pme

Information légale
© Zurich Compagnie d'Assurances SA. La reproduction totale ou partielle sans l'accord exprès de Zurich est interdite. Ce magazine s'adresse aux clients entreprises de Zurich en Suisse. Il est proposé à titre informatif et est destiné à un usage personnel. Il ne doit être considéré ni comme une offre ni comme une recommandation d'un produit d'assurance ou autre. Zurich se réserve le droit de modifier à tout moment des produits, services et prix.

Clause de non-responsabilité
Zurich décline toute responsabilité en cas d'information fausse ou incomplète.

FSC www.fsc.org MIX Papier aus verantwortungsvollen Quellen FSC® C007176

Vous avez des questions, des remarques ou des critiques?

Vous souhaitez commander des exemplaires supplémentaires de cette édition ou ne plus recevoir de Zurich PME Magazine à l'avenir? Écrivez-nous, votre avis nous intéresse:
kmu@zurich.ch

Zurich Cyberassurance

La transition numérique offre de grandes opportunités aux PME suisses. En parallèle, la sécurité réseau et des informations (Cyber Security) est toujours plus importante. Zurich propose donc à sa clientèle entreprises une protection de cyberassurance complète. Nous pouvons apporter notre aide dans le cadre de la prévention et en cas de problème, nous supportons les conséquences financières d'une cyberattaque et prêtons assistance avec engagement et professionnalisme afin que la situation ne vire pas à la catastrophe.

Vos avantages:

- Formation gratuite à la cybersécurité pour vos collaborateurs et évaluation des risques à un tarif avantageux
- Descriptions simples et transparentes des couvertures
- Modules supplémentaires pour les besoins spécifiques au secteur et les nouveaux risques
- Soutien compétent en cas de sinistre grâce à notre réseau professionnel de spécialistes
- Clarification de la cause du sinistre et soutien à l'élimination durable des failles de sécurité
- Offre spécialement conçue pour les PME

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Adressez-vous à votre agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 80 80 80 ou prenez directement contact avec votre courtier/broker.

Vous pouvez également souscrire la cyberassurance en ligne de manière simple et pratique.
www.zurich.ch/cyber

ZH32250-2103